L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL DU MATIN.

A. LIMET-Editeur-Propriétaire

Bureaux—No. 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE 25 JANVIER.

Pseudo-Législature.

Séance du 24 janvier.

SÉNAT.—M. Burch présente une résolution jointe autorisant le doyen de la Faculté de Droit à payer à M. B. M. Harrall certaines réclamations. Référée au comité de l'Education publique.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur le bill prescrivant les limites du dix-septième district judiciaire, et l'époque à laquelle les cours siégeront dans chacune des paroisses qui composent ce district; le Sénat l'adopte.

Le rapport du comité des élections sur le bill relatif au siège contesté de M. Blackburn, est adopté. Ce rapport accorde au contestant, M. McDonald, un *millage* et un *per diem*, jusqu'à ce jour.

Le bill de conversion subit une lecture finale.

Le rapport du comité judiciaire sur le bill relatif à la destitution de M. Emile Hébert, greffier de la 15me Cour de District, paroisse Assomption, subit une lecture.

M. Wharton, avant de voter pour ou contre l'adoption de ce bill, désire connaître les raisons qui font demander cette destitution.

M. Cage dit que M. Hébert ne s'est jamais fait assermenter, et qu'il a fait connaître son refus à quiconque le lui a dit, lui vient du gouverneur McEnery.

M. Wharton trouve inutile l'adoption du bill, vu l'impuissance du Sénat dans une affaire, qui, selon lui, doit être portée devant une cour de justice; et si cette cour ordonne la destitution de M. Hébert, il appartiendra à l'Exécutif de mettre en vigueur la loi.

M. Alexander combat fortement le bill. Quelques sénateurs s'échangent des paroles injurieuses, et malgré l'opposition le bill subit une lecture finale.

Le Sénat alors s'ajourne.

CHAMBRE.—Présidence de M. Lowell. 79 membres répondent à l'appel.

M. Murrell, de Lafourche, présente une résolution portant qu'un comité de trois membres sera nommé pour se rendre dans la paroisse de Terrebonne et là, faire une enquête sur la conduite des officiers de l'emprisonnement de Houma, et sur les causes des derniers troubles dans cette partie de la Louisiane.

M. Mizie présente une résolution pour la nomination d'un comité de trois membres chargé d'examiner les affaires de la Compagnie du canal de Batararia et Lafourche et celles de la Compagnie de desséchement de Lafourche et de Terrebonne.

M. Grpene présente une résolution pour qu'un comité de trois membres prenne des informations sur certaines poursuites intentées par l'avocat-général, au nom de l'Etat, contre la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans, Mobile et Texas.

Un membre de DeSoto présente un bill pour la création de la paroisse Qastia. Référé.

Mortimer, de St-Martin, présente un bill pour la création de la paroisse Tchoupomas. Référé.

Un membre d'Orléans présente une résolution concernant les règlements de la quarantaine. Référé.

M. Hahn, de St-Charles, présente le bill suivant:

Pour la meilleure organisation des écoles publiques de la Nouvelle-Orléans; mettre à part le fonds d'école pour chaque année; reconstituer le Bureau de direction des écoles et établir des règlements additionnels; exiger de la part des professeurs un degré plus élevé de connaissances et d'aptitudes et régler leur nomination; rendre plus efficaces les devoirs du Conseil de ville et le renouvellement de la taxe des écoles, établir des conseillers de division, exiger des directeurs qu'ils visitent les écoles et établir une école normale. Envoyé à l'impression et référé.

Davidson présente un bill de secours pour l'association de la salle de St-Patrick, qui serait exemptée des taxes d'Etat et de ville; référé.

Le même présente un bill pour faire du 4 mars une fête légale. Le bill est adopté et envoyé au Sénat.

Est adopté un bill pour interdire à toute personne d'occuper deux emplois en même temps et pour punir toutes personnes coupables de cumul.

Le bill de Murrell interdisant la vente de liqueurs aux enfants mineurs, référé.

Le bill des marchés est finalement adopté par 55 contre 28.

La séance est levée.

—Le journal les *Antilles*, de la Martinique, du 10 décembre, nous apporte la nouvelle de la révocation, par le gouverneur, contre-amiral Cloué, de M. Godissard, maire de Fort-de-France, président du conseil général de l'île.

"Attendu, dit l'arrêté, que l'attitude M. le maire de Fort-de-France, envers le gouverneur de la colonie est hostile et agressive;

"Attendu qu'une pareille attitude rend impossible toute espèce de rapport entre l'administration et la municipalité, et porte, en outre, une atteinte grave au principe d'autorité."

—La Commission des Trente a entendu l'exposé des différents systèmes proposés, développés par son président, M. Bathie, qui a rappelé les réformes constitutionnelles en vigueur chez ses peuples.

Le gouvernement a promis de faire connaître à la séance prochaine son sentiment sur cette question.

La Commission touche donc à la fin de ses travaux.

—Le directeur de l'Observatoire de Marseille, M. Stéphan, a annoncé, on le sait, la découverte de "vingt nébuleuses" dont il donne les positions.

Nous disons vingt nébuleuses. C'est comme si nous disions vingt fourmilières de soleils. Car l'insecte qui nous blesse durement—au dire de Lafontaine—les prières de la pauvre cigale n'est pas plus nombreux dans ses monticules que nous des villes, que les étoiles qui sont des soleils, dans ces taches blanchâtres, pour la plupart invisibles à l'œil nu que nous nommons des nébuleuses.

La voie lactée, dont notre soleil fait humblement partie (et alors qu'est-ce que notre terre elle-même!), est une nébuleuse grossière par le rapprochement.

Les vingt nébuleuses sont donc comme autant de voies lactées. Voilà ce que M. Stéphan a découvert.

—M. Ferdinand Papillon, le jeune écrivain philosophique et scientifique si remarqué du *Revue des Deux Mondes*, l'auteur de la *Nature et la Vie*, ce grand ouvrage dont la critique s'est vivement occupée, vient d'être enlevé en deux jours par une péritonite aiguë. Il n'était âgé que de vingt-six ans.

—M. le prince de Valori a adressé à l'*Assemblée nationale* une étude du *plan de M. de Bismarck*.

Le plan de M. de Bismarck est celui-ci: le partage du monde en quatre régions:

L'une s'étendra de la mer Blanche aux Dardanelles, avec on sans Constantinople;

La seconde, de Kiel à Trieste, avec on sans la Hollande.

La troisième, de Bohême-Jebirge à la mer de l'Archipel, avec on sans la Grèce;

La quatrième, de Bohême à Panama, avec on sans le Mexique.

Ce plan vous donne le vertige; il est aux trois quarts réalisé; et l'Autriche, impuissante, le trouvant compris, qu'elle s'est jetée, affolée de terreur, entre les bras de la Hongrie.

Mais M. le prince de Valori n'est pourtant un nuage noir dans l'avenir de M. de Bismarck:

Pour achever cette gigantesque entreprise, le chancelier allemand a tout pesé, tout calculé, tout combiné, humainement parlant. Nous disons humainement parlant, car M. de Bismarck a cru, dans son orgueil, pouvoir se passer de Dieu.

L'empire allemand avait un ennemi naturel: le socialisme; un auxiliaire inespéré: le catholicisme. M. de Bismarck leur a déclaré la guerre à tous les deux.

—Notre collaborateur Arnold Mortier envoie à une revue de Londres, *The Examiner*, des *Notes parisiennes* dont je détache une jolie pensée:

Il y a trois choses dont il ne faut jamais parler à l'homme avec lequel on ne veut pas se fâcher: de son opinion, de sa religion et de son amour.

—Deux jolies nouvelles à la main dans *Paris-Journal*:

Tout dernièrement une grande dame qui avait un rendez-vous trompa avec des demoiselles à chignons voulant se trouver un avocat bien connu au palais.

En contant son histoire, la dame éclate tout à coup en paroles indignées contre l'incouduite de son mari. L'avocat essaya de la calmer.

—Mais enfin, monsieur, dit-elle tout à coup à l'avocat, si votre femme vous trompait, que feriez-vous?

—Mais, madame, elle m'a trompé, répond fort tranquillement l'avocat. *Je l'ai mise, fait condamner à six mois de prison comme adultère.*

—Il y a des "maldonne" dont l'effet est vraiment exquis.

Le jour de l'an, un de nos amis pourvu d'un valet de chambre peu style et qui n'a pas inventé la poudre.... même à dents se présente devant son maître.

—Monsieur, lui dit-il, il y a en bas quelqu'un qui veut vous parler.

Notre ami, fort occupé en ce moment, se rappelle qu'un commissionnaire est venu la matin même acter du bois dans la cour de son hôtel.

—Et bien! dit-il à son domestique avec humeur, donne un verre de vin à cet homme et qu'il en aille.

Cinq minutes après, le jocrisse remonte et tend à son maître une carte où il y avait ces mots:

LE MARQUIS DE LA ROCHEFAVAION

Et au-dessous, écrit à la main:

(N'a pas soif)

Tableau!!!

—Une pensée?

La mélancolie est le rhume du cerveau de l'âme.

JEAN DE THOMMERAY

Comédie en 5 actes de Jules Sandeau et Emile Augier.

Nous avons publié en feuilleton, dans l'*Abeille*, la belle et patriotique Nouvelle de Jules Sandeau. Voici le compte-rendu de la pièce que cet écrivain a faite avec la collaboration d'Emile Augier sur la donnée du roman:

Les pièces les plus désirables aujourd'hui, dans le genre sérieux de la haute comédie ou du drame, sont celles qui peuvent nous ramener au devoir, en nous parlant dignement de ce qui en est le mieux le ressort et la force, c'est-à-dire l'honneur, Dieu, la patrie.

La nouvelle comédie du Théâtre-Français a cette généreuse tendance, mais avec un élan peut-être trop tardif, et avec des mélanges d'émotions moins saines, qui nous semblent trop en contrarier l'effet.

Le roman, ou plutôt la nouvelle d'où elle sort allait plus nettement à ce but généreux, parce qu'étant plus court il y allait plus vite, et surtout parce que l'idée forte, l'exemple moral ne cessaient pas d'y planer au-dessus de ce qui devait enfin s'en assaiut et s'en purifier.

Dans cette nouvelle, qui est une des meilleures,—parmi tant d'excellentes,—que M. Jules Sandeau ait écrites, la morale n'est jamais absente, car c'est le moraliste même qui parle, c'est le raisonneur qui raconte. Dans la pièce, au contraire, si l'on en excepte quelques scènes, au premier, au troisième et au dernier acte, morale et raison n'ont la parole nulle part. C'est la vilaine vie qui tient le haut bout, pérore, agit et trafique, et sans contradiction, même de conscience. On n'y laisse pas, en effet, à Jean de Thommeray, dans l'affaiement d'intérêts et de plaisirs, d'agiotage et d'amour où il se noie, un instant pour s'adresser des reproches, une minute pour en écouter. Il est vrai, je viens de le dire, qu'il ne se trouve là personne pour lui en faire.

De tout cela, que résulte-t-il? un manque absolu d'équilibre; et qui en profite? ce que les auteurs voulaient combattre: les mauvaises mœurs! Contrairement à ce qu'ils cherchaient, elles priment, elles écrasent le reste. C'est une *leçon* qui vent être bonne, qui finit même par l'être, mais qui, avant d'en arriver là, est trop gâtée par les *exemples*.

Quoique plus longue que son roman, la pièce peut se raconter assez vite. Le vicomte de Jean, sauvage encore et presque farouche—dans le roman, il est traité de Huron—s'est enamouré d'une jolie Parisienne qui passait par sa Bretagne, et la suivie à Paris, où il a bientôt oublié tout: père et mère, frères et pays.

La dame est mariée et riche, mais fort endettée. C'est une lionne pauvre, hérissée d'échéances. Une des plus lourdes, cinquante mille francs, ni plus ni moins, est prochaine, sans qu'elle voie où pouvoir en cueillir la première *bank note*. Un soir, un peu sous l'empire d'un ce gros chargrin, avec deux mots, qui tâchent à force de fierté, de n'en pas faire une prière; Si vous êtiez riche, je ne vous aurais rien dit.

Or, c'est dit, et surtout entendu. Jean n'a plus d'autre perspective que ces cinquante mille francs. Il joue, il les gagne, et les apporte, mais trop tard: la dame mise au fait, par un indiscret, de certaines calauteries de son mari, a pressé sur elle, ressort avec toutes les calauteries du plus adroit chantage, et les cinquante mille francs lui ont été donnés.

Que fera Jean de cette qu'il vient de gagner? Il les risquera en d'autres parties. Il jouera à la Bourse. Un faiseur est là pour les prendre. La chance veut que la première affaire soit si heureuse, qu'il daigne en partager le gain avec notre Breton. Dès lors, voilà celui-ci lancé à plein vol dans tous les marchés de bourse, dans toutes les ruineuses folies qui les accompteut.

C'est le sauvage apprivoisé par l'argent, l'enfant prodigue s'engraissant du veau d'or avant qu'on ne tue pour lui le veau gras.

Sa fortune faite, les bonnes fortunes suivent. Il cherchait, on le cherche, et il se laisse trouver. Un jour, au Palais-Royal, une illustre "impure" a été immolée, comme au plus beau temps des *Mercrilleuses*, et, en passant, il lui a offert contre les lunettes l'hospitalité de sa voiture, avec une courtoisie tellement inusitée, que la belle s'en est émue. Il s'était souvenu de sa chevalerie tout juste à temps pour l'embourber!

La drôlesse, trop touchée, l'engline de sa reconnaissance. Elle l'accapare. Il en oublie tout, même celle qui pour une première fois, il avait tout oublié, et qui vient lui faire les plus amers reproches de son second oubli, sans songer que contre elle il n'est qu'une revanche!

La mère vient aussi, cette sainte et digne mère, qui du fond de sa Bretagne a pressenti les périls, les perditions qui rétrécissent, et qui vent l'en sauver. Elle y parvient presque.

Dans une scène admirable d'éloquence maternelle et de touchante persuasion, elle arrive à lui faire promettre qu'il la suivra, qu'il retournera avec elle au pays. Elle sort radieuse; mais la drôlesse revient, et le garde; il reste dans sa bone de plaisir et d'or.

L'écœurement le prend enfin de cette bone. Il veut en sortir et se tuer, s'il ne peut en trouver une autre. Quoi qu'il ait fait pour qu'on ne s'en souvienne guère, le jeune homme de race, de vicomte jurvit en lui, et c'est aussi ce qu'un lui certaines gens feplent et recherchent. Ce blason, qu'il a souillé, leur semble bon à redorer, mais à la condition de s'en faire pour eux-mêmes une noblesse. Le banquier Jungniers est issu des grands d'armorie et de vicomté. Il lui plairait de voir sa fille vicomtesse, un million, un million et demi; deux millions, deux millions et demi,—car il pousse le cuchère jusque-là, ne lui semblerait pas une somme trop forte pour cet achat à deux fins, qui doreait l'un et anoblirait l'autre.

Les affaires sont alors tonitié si bas que ses derniers scrupules ne semblent faits que pour pousser à la plus haute enchère, et qu'en fin de compte, il se laisse adjuger: il épouse Mlle Junquière.

Après tout, il fait bien. Au point où il en est, c'est son salut. Il a joué à la hausse, la guerre éclate, la baisse le ruine, et sa sœur Mlle Junquière, il sombre!

La veille de l'investissement, tout prêt à partir, en compagnie du beau-père et de la fiancée, avec cette plutonerie que l'assent n'est jamais si bonteusement, il finait sur le quai Malaquais, lorsqu'un accord lointain lui arrive, l'éveille en sursaut, pousse un son berceau même: c'est le chant du *binion*. C'est un chant du pays oui, c'est un air "de chez nous," s'écrie-t-il, et il court au devant.

Qu'était-ce? la fanfare natale, la fanfare d'antonne! Les gardes mobiles du Finistère arrivaient, descendant, par tous les côtés, du chemin de fer de l'Ouest. Un vieillard et deux jeunes gens marchent en tête: c'est M. de Thommeray et ses deux plus jeunes fils.

Jean reconnaît son père et ses frères, et il n'y tient plus: ni ainsi il partira, lui aussi: il demande une arme.

—Je m'appelle Jean.

—Qui êtes-vous?

—Un homme qui a mal vécu.

—Mon vieux vous?

—Bien mourir.

—C'est bon!" Et d'un geste il le fit entrer dans les rangs.

Ainsi finit le roman, et ainsi finit la pièce, qui certes ne pouvait finir mieux. Elle se rachète par là de tout ce qui lui manque ou l'entache, comme Jean se rachète lui-même.

Ce dernier acte, en sa vaillante et pittoresque simplesse, est tout un immense succès.

Pour mon compte, j'en suis encore profondément ému.

Je les avais vus arriver, ceux que j'ai retrouvés là. Sur le pas de ma porte de la rue de Sainte-Foy, car c'est là qu'ils arrivèrent vraiment—j'avais été des premiers à leur serrer la main, à ces braves enfants du Morbihan et du Finistère, si bien disposés, si contents, si vaillamment naïfs sous leurs larges chapeaux, leurs longs cheveux et leurs vestes de toile grise.

Il ne semblaient nous apporter le salut! tant il y avait dans leur fière mine de courage et d'espérance. Pour quelques-uns, pour ceux qui alors s'étaient fait les mariés, ils furent le salut en effet.

Dans la nuit du 31 octobre, où nous étions aussi, nous autres du faubourg Saint-Germain, à qui échurent toutes les épreuves: celles du bombardement prussien et celles plus horribles des incendies de la Commune; nous autres du 17e et du 10de bataillon, nous les avons revus à l'Hôtel de Ville, ces courageux *mobiles* de la Bretagne.

Ils sauvèrent, avec nous, le gouvernement de la Défense, qui ne savait même pas se défendre lui-même.

Ils ont sauvé le gouvernement d'alors, qui ne le méritait guère, ni par lui-même, ni pour son commis voyageur en dictature, qui faisait croupir leurs frères dans les boues de Conlie; ils ont sauvé Paris, qui, du moins à ce moment, le méritait davantage, et que, s'ils n'avaient été là, Prat et Trochu qui allaient déjà saisir: en fin, comme dernier et rétrospectif sauvetage, ils auront assuré le succès de la grande partie jouée par les cinq actes de *Jean de Thommeray*.

Des gaîtés ont paru, tout a été pardonné. On a passé sur l'immoralité, dangereuse et trop caressée, de tout le reste. Leur venue, véritable morale en action, a tout sauvé, tout purifié. La vraie leçon s'est trouvée dans ce vaillant exemple.

On s'est dit ce que les auteurs ne s'étaient pas dit assez peut-être: voilà ce qu'il faut retenir, car c'est tout ce qui réconforte, c'est le courage et c'est l'honnêteté.

Ce texte n'est qu'un vilain souvenir du malchout nous allions mourir, et qu'il ne faut pas rappeler. On parle aux convalescents,—et c'est ce que nous sommes,—non pas de ce qui leur a pris leur force, mais de ce qui peut la leur faire reprendre.

Ce dernier acte, ainsi compris et rattaché aux soldats bases du premier, forme toute une œuvre qu'on ne peut se dispenser de voir. Entre cette fin et ce commencement, qui sont en réalité la pièce *même*, tout le milieu s'écoule comme un ruisseau de bonne, entre deux rives granit, qui ne le demandaient pas, mais dont il ne fait que mieux ressortir l'âpreté austère et sereine.

Il résumé donc, il y a là deux actes parfaits, le premier et le cinquième; deux qui ont leurs qualités, le second et le troisième; et un seul qu'il faut, je crois, condamner le quatrième.

Le bon ainsi l'emporte de beaucoup sur son contraire. Un peu plus de cohésion en ce qu'il a d'excellent, un peu moins de fluidité inconsistante dans l'ensemble et les détails des caractères, et nous aurions ainsi une comédie vraiment digne des auteurs du *Gendre de M. Poirier*.

EDOUARD FOURNIER.

—Le jour de l'an a eu pour effet de développer l'esprit des marchands de jouets.

Cham flânant sur le boulevard a entendu ce mot que je vous recommande:

—Mon enfant, je vous l'Assemblée? C'est tout ce qu'on peut s'emporter!

—Mamzy, 6 ans.

Curiosités Scientifiques.

L'ICHTHYOSAURE.

La curiosité scientifique de cette semaine, c'est l'ichthyosaure, poisson fossile envoyé du cap de Bonne-Espérance, par M. Dupin, au Muséum d'histoire naturelle. Ce bizarre animal contemporain des terrains jurassiques et immédiatement antérieur à leur formation, présente dans son organisation des particularités remarquables. Il participe à la fois du lézard, du crocodile, des poissons et des mammifères.

L'ichthyosaure est un animal gigantesque dont la taille moyenne est d'environ 7 mètres, et dont les proportions peuvent encore être plus considérables. On en a découvert un en Allemagne, qui devait mesurer pour le moins 10 mètres de l'extrémité du museau à la pointe de la queue.

Ce monstre des premières âges de notre globe était carnivore; ses intestins, quand on les retrouve, contiennent encore des débris de poissons et de reptiles. On peut même parfois reconnaître de quelles espèces il faisait sa proie.

LES COULEURS DES OISEAUX.

On a de tout temps chanté, dans l'antiquité et dans les temps modernes, l'infinie variété des éclatantes couleurs des oiseaux; M. Bernardin de Saint-Pierre y a découvert, avec émotion et sur commande, une ingénieuse harmonie de la nature; et nous-même, il n'y a pas quinze ans, nous célébrions le plumage multicolore des oiseaux, à coups répétés de *Gradus*, en vers latins.

M. Alphonse Milne-Edwards a étudié cette question à un point de vue scientifique: il présente aujourd'hui à l'Académie le résultat de ses recherches.

Mettant à profit les ressources que lui fournissaient les collections des musées, le jeune et savant naturaliste s'est étudié à trouver les rapports qui existent entre le mode de coloration des oiseaux et leur distribution géographique. Il a divisé ces animaux en deux grandes classes suivant qu'ils appartiennent au segment austral et au segment boréal du globe; il a noté sur le cercle chromatique établi par M. Chedoul la nuance des milliers d'individus qu'il observait, et il a reconnu que les nuances des oiseaux des régions australes sont formées par l'addition progressive d'une couleur unique, le noir, aux couleurs éclatantes et claires des oiseaux appartenant aux régions boréales.

Les quantités de noir croîtraient même à mesure qu'on s'éloignerait de l'équateur, et ce serait au voisinage du pôle que se trouveraient surtout les plumages essentiellement colorés soit en noir et en blanc, soit en gris.

—Le roi de Bavière, qui est bien connu pour son caractère original et ses idées bizarres, vient de former le projet de faire construire sur une île du Chiemsée un Versailles en miniature.

A cet effet, il vient d'envoyer à Versailles toute une légion de photographes dont la mission consiste à reproduire les salons habités par Louis XIV, ainsi que les décorations et les principales pièces de l'ameublement.

L'INSTINCT DANS LES PLANTES.

On revient forcément sur cette question de l'*irritabilité* des plantes: elle est tellement étrange, tellement mystérieuse, tellement admirable que l'attention de l'observateur ne se lasse jamais en présence de végétaux qui semblent posséder, comme nous, des plaisirs, des expansions, des colères, des effaiouchements et des frayeurs.

On connaît la sensitive: c'est une plante indigène que chacun de nous peut posséder à la maison. Il en est une autre plus singulière encore; on ne l'observe qu'en Amérique. Tandis que la sensitive ne manifeste qu'une impressionnabilité passive, celle-ci fait preuve d'une activité véritable.

On pensait primitivement qu'elle se nourrissait, à la façon des oiseaux, des mouches qu'elle peut saisir. L'interprétation était fausse, le fait est réel: le *Dionæa muscipula* étreint en quelques secondes entre les nervures de ses feuilles les mouches qui viennent s'y poser. Plus l'insecte se débat, plus l'étreinte est impérieuse; quand au bout de quelques heures la dionée se repose, la mouche imprudente n'est plus qu'un cadavre.

Ces nouveautés ont été récemment l'objet d'une étude intéressante de la part de M. Sanderson: l'*Union médicale* a résumé cet important travail avec une grande netteté. Suivant M. Sanderson, à l'irritabilité de certaines feuilles correspond un dégagement de fluide électrique analogue à celui qu'on observe dans la contraction musculaire des animaux. L'expérience est très simple et peut être faite très-facilement.

Les deux extrémités d'une feuille de *dionée* sont placées au contact de deux électrodes non polarisables et reliées entre eux; dans le circuit on interpose un galvanomètre de réflexion présentant une grande résistance élastique.

Aussitôt la feuille placée, on reconnaît par la variation de position de l'aiguille aimantée qu'un courant électrique passe dans l'axe de la feuille.

Si, déplaçant la feuille, on se contente de placer seulement la tige de la feuille au contact des électrodes, on observe un nouveau courant électrique, mais en sens contraire du précédent.

Si l'on replace la feuille sur les électrodes comme dans le premier cas, et si l'on suppose que la déviation de l'aiguille se fasse vers la gauche de l'axe de la feuille, qu'ensuite on place une mouche sur la partie supérieure, couvertes de villosités, on constate immédiatement, aussitôt le contact établi, une forte déviation de l'aiguille à droite, déviation qui coïncide avec le mouvement d'emprisonnement de la mouche.

Cette dernière, se sentant prise, s'agite, remue; or, à chaque mouvement de l'animal, l'aiguille, qui, dans ses oscillations, tend à revenir à la position d'origine, à gauche, recommence brusquement sa route, pour revenir ensuite à une station de plus en plus voisine de la position première.

Ce phénomène se reproduit lorsqu'on touche légèrement les poils de la feuille avec un pinceau; toutefois, lorsqu'on expérimente sur une feuille ouverte, l'on remarque ce fait bizarre que le mouvement élastique ne se produit que lorsqu'il s'est écoulé au moins un intervalle de vingt minutes entre les attouchements.

Il semble que la feuille épuisée ait besoin de refaire sa force électrique pendant ce délai. Cette circonstance rapproche le phénomène électrique dans les végétaux de celui qui se produit dans les animaux. Dans le muscle, la période de l'excitation latente est de seulement la centième de seconde; elle est d'un tiers de seconde dans la plante; en d'autres termes, si l'on peut s'exprimer ainsi, la feuille emploie trente fois plus de temps que le muscle à manifester à l'extérieur la sensation qu'elle éprouve!

—Ceux de nos lecteurs qui ont le bonheur de posséder équipage à ce moment où les cochers de fiacre ne daignent pas répondre aux plus ravissants appels, le liront pas sans intérêt ces quelques lignes du *Sport*.

Il s'agit de savoir si l'on peut considérer comme un délai d'élégance des chevaux qui attelés à une voiture et étant arrêtés tiennent haut la tête, ruchent et font claquer leurs mors; ou si cette disposition doit être considérée comme un vice incompatible avec la véritable élégance.

Maintenant écoutons M. Chapus:

Des chevaux d'attelage qui rongent leur frein, comme cela se disait autrefois, ou cassent la noisette, selon une autre expression plus moderne, piaffent, s'agitent, ne manquent peut-être pas d'une certaine élégance aux yeux de quelques-uns; c'est joli, c'est gai, mais cette élégance est tapageuse; elle est à effet, elle est criaunante, en un mot, c'est une élégance relative, mais nous doutons qu'elle ait excitement dans le sentiment de l'homme de haute aristocratie, de l'homme aux bonnes et superlatives traditions.

Pour celui-là, le cheval harmonieux et réglé dans ses allures de mouvement ou de repos, sera toujours préférable, et nous comprenons très bien l'assimilation spirituelle qui a pu être faite de la turbulence d'un cheval *cloquant son mors* à un vrai tic. L'attelage élégant se montre, se laisse apprécier et ne se fait *pas valoir*!

En élégance individuelle, comme en celle qui se rattache aux équipages, aux ameublements, à la tenue des maisons et des gens, il y a un principe sacramentel qui consiste à toujours éviter ce qui est recherché ou qui implique une prétention.

La chose élégante ne doit jamais appeler l'attention à l'aide d'une réclame quelconque. "Messieurs, disait Brummel à de jeunes hommes de grande existence, vous saurez que vous êtes bien mis lorsque vous passerez dans les rues sans que la foule vous regarde."

La règle est la même, appliquée à un attelage. Des qu'un cheval, par ses allures naturelles ou par un dressage artificiel, commande impérativement aux regards du passant de s'arrêter sur lui, l'élégance du bon ton a fait défaut; les choses peuvent être belles, riches, luxueuses, magnifiques, excentriques, pittoresques, théâtrales, coquettes même, mais elles ne sont pas élégantes dans la véritable et grande acception du mot.

—M. R..., quoique économe, s'est décidé à faire preuve de générosité à l'égard de sa femme, à l'occasion du jour de l'an.

Il va aux magasins de la *Ville de Saint-Denis*.

—Monsieur, que désirez-vous?

—Je voudrais faire un cadeau à ma femme pour ses étrennes.

—Rien de plus facile, Monsieur.

Et le commis se met à dévider son chapelet, et à dérouler ses offres.

—Non, non, dit R..., je ne veux pas de tous ces colifichets. Je veux quelques étrennes utiles, quelque chose qui dure et qui serve. Tenez, donnez-moi quelque mètres de cette toile que je vois là.

—Mais, monsieur, ce n'est pas pour dame.

—Eh bien, précisément. J'offrirai cela à ma femme et elle m'en fera des chemises.

—Quelques Cham dans le même numéro:

—Cocher, dit une dame, ne fouettez donc pas vos chevaux!

—Madame, répondit-il, comme nous autres, ça ne marche pas sans être gouverné.

Politique de Jean Hiroux en lisant un journal:

—Des ducs! au lieu de gens comme nous autres! et on appelle ça une République! malheur!

Enfin ce dialogue entre deux demoiselles:

—Et tu bien être que c'était l'homme-chien!

—Oui, oui, je lui ai emprunté dix francs, et il me les a rendus.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Dissolution du Parlement Anglais.

Londres, 24—Le parlement a été dissous par décret royal. M. Gladstone dans son discours dit: Depuis l'échec du bill d'éducation en Irlande, le ministère n'a pas assez de prépondérance pour faire adopter de grandes mesures législatives; de là l'appel au peuple. Les nouvelles élections auront lieu dans 35 jours.

Le steamer Jose, de la Nlle-Orléans pour Brême, a touché près d'Helligoland et s'est retiré de là avec une voie d'eau.

Londres, 24—Le *Times* de ce matin, commentant l'adresse de M. Gladstone, annonçant la dissolution du parlement, dit que le document porte le caractère du génie de son auteur. Le *Times* aussi donne de la sagesse du rappel de la taxe du revenu promise par le premier.

Le *Post* dit que l'Adresse équivaut presque à un coup d'Etat.

Le *Standard* compte sur une majorité conservatrice et condamne sévèrement la soudaineté de la dissolution.

Tous les journaux sont d'accord sur la popularité des mesures financières promises dans l'Adresse.

Londres, 24—Le navire Endymion, de la Nlle-Orléans pour Liverpool, est échoué sur le bano de Burbo, mais on compte qu'il se tirera de là.

Londres, 24—M. Gladstone a adressé à ses électorants de Greenwich une communication où il demande à être réélu en annonçant que la reine avait compté à dissoudre immédiatement le parlement et à en appeler au autre le 5 mars 1874. Gladstone donne pour raison ce qui est dit déjà dans une autre dépêche, et c'est pour cela qu'il fait un appel au peuple, comme le seul remède à un pareil état de choses.

L'avantage d'une dissolution en ce moment est que le gouvernement peut promettre un surplus de 5 millions stérling avec lequel il entend abolir la taxe du revenu et alléger par conséquent les taxes locales. M. Gladstone annonce aussi de grandes réductions de droit sur certaines articles de consommation, et il exprime l'espoir d'une prompte assimilation des comtés avec les franchises des bourgs.

ESPAGNE.

Madrid, 24—Le gouvernement a lancé un ordre qui ferme tous les clubs alphonsistes de la ville.

WASHINGTON.

Affaires de la Louisiane.

Washington, 24 janvier—A moins que le Président ne change d'avis, il enverra un message au Congrès, lundi, sur les affaires de la Louisiane. Il dira qu'l'inaction congressionnelle est une tacite approbation de la tactique de l'avocat-général à l'égard de cet Etat.

Le bill proposé porte que l'élection sera conduite par une commission congressionnelle, composée de deux représentants et d'un sénateur. Si les démocrates peuvent se décider à appuyer la commission, elle passera certainement; mais tous éprouvent de la répugnance à renouveler la reconstruction. On pent dire que les démocrates sont disposés à se retrancher derrière la clause constitutionnelle qui assure à chaque Etat une forme républicaine de gouvernement. L'opinion la plus accréditée est qu'il y aura une nouvelle élection et que le juge Durell ne sera pas mis en accusation.

Washington, 24 jan—Le gouverneur Hebert a eu une conversation avec le président, ce matin. L'impression du gouverneur est que le président ne veut pas de nouvelle élection en Louisiane, et qu'il doute du pouvoir du Congrès à intervenir dans la reconstruction de l'Etat. C'est toujours l'intention du président d'adresser un message au Congrès sur les affaires de la Louisiane, lundi.

Washington, 24—White prêtera serment à la cour de District de la Cour Suprême dans deux semaines.

Le général Phil. Sheridan est ici. Il dit que si la frontière doit être protégée, l'armée doit être augmentée. Les nominations de cadets pour West Point sont bornées aux jeunes gens parents ou alliés des officiers de l'armée.

Un nouveau bill a été préparé pour les districts indiciaires, lequel dégommera tous les juges actuels de district.

Il a été dit plus tard, dans la journée, que le bill de la Louisiane a été altéré. Au lieu de faire conduire l'élection par une commission congressionnelle, elle sera conduite par une commission nommée par le Président. Cette commission sera composée de militaires.

Washington, 24.—Il n'y avait que 12 on 15 membres du Congrès présents au meeting ajourné des Amis des Transports à minuit précédent le soir, au capitole. Le représentant Dunnell présidait. Etonné de trouver un si petit nombre et ne voulant pas siéger dans une salle à ben près vide, les amis du meeting ont fixé à bon marché se sont ajournés à samedi prochain.

Washington, 24—Le plan de secours pour le chemin de fer du Pacifique du Sud qui sera bientôt présenté au Congrès est en abrégé comme suit: Toutes les terres de la compagnie seront vendues par un commissaire nommé sous l'autorité des Etats-Unis, et les montants seront placés au trésor; au crédit de la compagnie.

Le gouvernement retiendra le montant pour le transport des malles et autres services de transport; la Compagnie demande aux Etats-Unis de garantir l'intérêt sur un bon de 5 p. 0[0 ayant 30 ans à courir. En considération de cet avantage la Compagnie propose de payer au gouvernement un tiers du bénéfice net des profits. Cette proposition est bien accueillie par beaucoup de membres du Congrès.

Washington, 24—Il est difficile de dire sur les affaires de la Louisiane quelque chose que les événements puissent justifier demain. On peut dire vaguement que le Président n'a pas encore préparé son message. Si le président est passif. Et tout était de cause, il rejettera la responsabilité sur le Congrès.

Le président, l'avocat-général, les sénateurs de la Louisiane et le général Butler ont conféré sur le bill pour une nouvelle élection en Louisiane. Un compromis a été effectué par lequel l'élection sera différée, sera conduite dans les auspices de l'Exécutive à la place du Congrès.

On peut dire que la pression pour faire quelque chose pour la Louisiane est irrésistible. Chaque journal de New-York continue des colonnes de dénonciation, d'un côté ou de l'autre.

Les attaques sont personnelles ici et ont causé une hausse dans le marché des bons, bien qu'on n'en ait pas encore fait usage. On peut être sûr que cela se terminera par une hausse.

Les stocks sont nominalement inactifs. Le marché monétaire est encore calme et les approvisionnements se vendent difficilement à des prix fermes. Les opérations ont été nulles, 700 boucauts ont changé de mains à 4½ à 5½ c. pour le commun; 6½ à 6¾ c. pour le moyen; 7¼ à 7½ c. pour le fair; 7¾ à 8 c. pour le prime; 8¾ c. pour le strictly prime; 8¾ à 8¾ c. pour le choice, 16 c. pour le yellow clarified et 10¼ à 10½ c. pour le clarified.

MELASSE—Reçu ce matin, 300 barils et 213 demi barils consistant en grande partie en mélasse fermentée et en centrifuge. La plupart de cette sorte sont en demande. Tous les envois se sont vendus à 45 c. pour le cistern bottom; 50 c. pour la good en fermentation; 60 c. pour la prime et 65 c. pour la good prime non fermentée.

TABAC—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente aujourd'hui.

FARINE—Calme et faible. Vente de 475 barils, dont 200 se vendent à 6 c. pour 50. de low treble extra à $7 50 c.; 125 de good treble extra à $7 25; 50 de choice extra à $8 25, 25 à $8 75, 25 à $9 et 50 à $9 50 le baril.

LARD—Stock modéré et bonne demande. Vente de 2300 sacs dont 500 et 500 de blanc à 7 8 c. et 1800 de jaune mêlé à des conditions particulières.

RIZ—Le marché est plus facile et la demande bonne. Nous cotons le rice Louisiane 6¼ c. à 6¾ c., fair 7¼ à 7½ c., ordinary 6 ½ à 6¾ c., common 6 à 6¼ c.; No 2, 3¾ à 4 ¼ c. la livre.

SEL—Le grès se vend $1 10 à $1 15 le sac; fin, $1 30 à $1 35 le sac. St. Ubes: le sac de 2 bushels, et moulinat à 90 c. le sac de 2 boisseaux; sel de table 2½ à 6¼ c. selon la force des sacs.

CAFE—Nous cotons les lots de cargaisons. Ordinary 24½ à 26. Fair 27½ à 27. Ordinary 28 à 28½ c.; prime 28½ à 29—c. (on) la livre. Les jobbing lots se vendent à 26 c. pour l'ordinary, 27 ½ c. pour le fair, 28½ c. pour le good, et 29 c. le prime.

WHISKY—Stock faible et bonne demande. Le Louisiana rectifié commande 99 c. à $1; choice Cincinnati $1 03 le gal.

PORC—Vente de 50 barils de mess à des conditions privées 50 à $16 25 et 13 barils de prime mess à $13 50 le baril.

GRAISSE—Peu